[illegible] un peuple une nouvelle aussi [illegible] et nous promettons de donner les détails d'un combat qui a [illegible] des malheurs qui [illegible] suivi la déroute des [illegible].

Suit un [illegible] compliment aux enfans de la pénitence libérale, [illegible] nous ne jugeons pas nécessaire d'ajouter [illegible] nous reprendrons les Mexicains d'un aussi heureux [illegible]. Cette armée de Bustamante était [illegible] sa seule ressource; en conséquence, le terme de son sanglant despotisme est proche.

La malle du Nord nous a apporté les journaux de New-York du 29 septembre; ils contiennent les nouvelles reçues par le *Napoléon*, parti de Liverpool le 25 août. Voici le sommaire de ces nouvelles pris dans le *Courrier des Etats-Unis*, auquel nous empruntons aussi sa traduction du discours du roi d'Angleterre en prorogeant le parlement.

"Le roi Léopold était arrivé à Bruxelles avec la reine. Quant aux affaires entre la Belgique et la Hollande, elles sont toujours au même point.

"Les nouvelles de Portugal sont de peu d'importance. Si l'un des partis a remporté quelqu'avantage, nous croyons que c'est don Pedro. Un engagement général entre les deux escadres pourrait seul amener un résultat définitif; s'il n'a pas lieu, nous devons nous attendre à voir les choses rester au même point pendant quelque temps.

"Le 19 août le roi avait quitté Paris et devait être [illegible] pour plusieurs jours. Quelques ministres sont absents ou malades. Il paraît que le roi attendra un changement dans le cabinet anglais avant de recomposer son ministère.

"Madame Larochejacquelin a été acquittée à Angoulême. Le peuple a témoigné hautement son mécontentement: un assurance pour sauver les Vendéens [illegible] déguiser et que l'on n'eût la plus grande [illegible] de faire sortir de la ville."

L'irritation qui règne en Allemagne s'est accrue par une tentative d'assassinat sur la personne du roi de Hollande, fils aîné de l'empereur. Ce jeune prince était aux bains de Baden à environ quinze milles de Vienne; le 9 au matin, après la messe, il alla selon sa coutume, suivi du fils maréchal comte Salis et de quelques autres personnes attachées à son service, faire sa promenade sur la route qui conduit à Berg. En arrivant à environ cent verges au delà de la dernière maison située dans la direction de la Vallée de Ste-Hélène, un capitaine nommé Reindl, prisonnier de [illegible] au roi un coup de pistolet de poche; la balle atteignit le roi à l'épaule gauche, mais heureusement elle fut arrêtée par la doublure de l'habit et n'occasionna qu'une légère contusion. Aussitôt, trois personnes s'élancèrent pour [illegible] l'assassin, qui, après avoir jeté le pistolet avec lequel il avait tiré, en déchargea un autre dans sa bouche: la balle [illegible] dans le palais. Puis, il tira au hasard un troisième coup, après quoi il fut pris et conduit à l'hôtel-de-ville de Baden, et de là à Vienne. La blessure qu'il s'est faite dans la bouche n'est pas dangereuse, et il est évident, dit le journal qui raconte ce fait, que les trois pistolets étaient mal chargés. Le roi, sans manifester la moindre émotion, [illegible] aussitôt à la ville, à pied, et alla voir l'empereur, pour le convaincre par sa présence qu'il n'y avait aucun sujet à craindre. Reindl, qui, des habitudes extravagantes et [illegible], avait demandé au roi de lui prêter 900 florins, mais n'en ayant eu que 100, il s'aigrit et se laissa aller à une telle colère qu'il commit cet acte désespéré. Il va être livré à un tribunal militaire.

Des agens de don Pedro recrutent en Angleterre pour son armée. Plusieurs centaines d'hommes se sont déjà engagés à Londres; ils reçoivent 18 sous par jour jusqu'au moment où ils pourront être expédiés pour Porto; et du jour de leur embarquement ils auront 21 [illegible] 10 s. par mois et [illegible] ration. Ces recrues partiront sous le commandement d'un officier qui a vendu pour ce effet la commission qu'il avait dans l'armée.

Les nouvelles [illegible] toujours désolantes; on [illegible] par milliers à leur pays, [illegible] l'esclavage en Russie. Il [illegible] 000 hommes chaque, qui [illegible] déjà dépeuplé par la [illegible] la Lithuanie s'enfuient [illegible] à un état désespéré et [illegible] tout quartier.

Des [illegible] du 20 juillet, annoncent que [illegible] femmes [illegible] vont être bientôt expatriées. [illegible] femmes [illegible] à des Russes [illegible] les des [illegible] qui [illegible] faits prisonniers, celles des [illegible] été tuées et les femmes publiques.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

De notre [illegible] et de notre avenir.

[illegible] RE 9e.

[illegible]

Si [illegible] pas un [illegible] je ne [illegible] pour [illegible] comme un petit globe [illegible] d'une [illegible] les [illegible] comme [illegible] Mobile [illegible] j'ai [illegible] de vous [illegible] sont à peu près égales [illegible] capital dans la [illegible] comme vous savez [illegible] vice, comme dans les [illegible] situées sur la route, je n'ai entendu à peu près [illegible] pour le général Jack [illegible] Hickory [illegible] consolations [illegible] la salle de bal de Davis [illegible] dans le feu, au lieu de trouver [illegible] ce changement de scène. Le [illegible] affreux — je [illegible] balançaient des [illegible] n'ai vu que des landes stériles, [illegible] et du bruit aussi [illegible] des bancs [illegible] ges vivants, mais de coquilles, la [illegible] je pense, par le déluge de Noé, [illegible] pour payer des banquettes. Il [illegible] jusqu'à [illegible] qui [illegible] plus estimés que notre [illegible] démocrates égarés. — Je [illegible] qu'il [illegible] un perle [illegible] aux Perles; et qu'il [illegible] pas le Pactole avec son [illegible] Ne pourrions nous transporter en [illegible] que je suis tellement hors de moi [illegible] que je ne saurais vous donner un [illegible] c'est à votre propre sagesse à en [illegible]

Je ne puis que vous dire les choses [illegible] je les [illegible] D'autres diraient que c'est [illegible]

Mais, [illegible], tout est jaune à l'œil [illegible]

Toute [illegible] ne peut être une consolation [illegible] pas un bien pour nous.

Si les affaires devaient aller à la [illegible] comme il est maintenant probable qu'[illegible] soucierait fort que l'île Dauphin [illegible] gouvernement de la Louisiane. [illegible] ble ardent à protéger les banques [illegible]

Le premier journal que je pris pour [illegible] me désenvoyer un moment contenait [illegible] assemblée publique [illegible] au lieu dans [illegible] Ne croyais que nous avions [illegible] je vis [illegible] ce rapport qu'un individu [illegible] M. Clay soit un homme d'état [illegible] dans sa vie privée l'onction d'aucun [illegible] Qui dit l'onction? Que ne [illegible] administrer l'extrême-onction à ces [illegible] gon narquois? Qu'avons-nous à faire [illegible] ce d'un homme? C'est pour la vie [illegible] choisissons des hommes publics. [illegible] jargon affecté [illegible] le dessus, [illegible] ne sera pécher que de regarder [illegible] jeune fille dans une église.

Dans tous les cas, les Massachusetts ne peut [illegible] peu. Déjà les journaux jack-onistes [illegible] majorités, et ils ne [illegible] que des [illegible] de trente, de quarante, de cinquante, [illegible] soixante mille voix dans les grands états [illegible] comme un de nos commis compte des [illegible] piastres. Où la défaite est certaine, il y a [illegible] courir les chances d'une bataille. Il nous [illegible] sur quelque meilleure occurence qu'une [illegible] résidentielle. Il est plus aisé de discipliner les [illegible] les électeurs; ainsi que nous le savons [illegible] lence.

[illegible] donc, je pris un autre journal, et j'y [illegible] aux [illegible]: à savoir: "L'amalgame [illegible] ajouterai pas à la force de l'opposition [illegible] actuelle."

[illegible] attacha [illegible] à ma [illegible] que Macbeth: "[illegible] mon [illegible] descendre. [illegible] ce qui [illegible] intérêt [illegible] de cette [illegible] gazette [illegible] pays [illegible] la liberté [illegible] plus fortement [illegible] plus prof[illegible] politiq[illegible] parc[illegible] à son [illegible]

et mieux [illegible] de quoi mes yeux furent-ils frappés? Mais "l'enfer est vide, et tous les diables sont ici." Ne raconte-t-il pas au secrétaire de la trésorerie que notre banque [illegible] être insolvable? Qu'après avoir [illegible] vous avez dépêché un envoyé [illegible] négocier pour nous un emprunt [illegible] n'avons pas pu réunir 16 ou 17 millions en octobre et en janvier — *communis aliis*.

Oui!

Mort et fine! Que doit-il nous arriver encore! A ces terribles nouvelles mes forces m'abandonnèrent, et je m'évanouis. Je me trouvai ensuite sur le balcon, un domestique m'éventait, un autre m'aspergeait du vinaigre sur les tempes, et un autre me tenait une petite fiole de corne de cerf sous le nez. "Où suis-je! m'écriai-je; et de quoi s'agit-il?" Vous êtes à la Nouvelle-Orléans, maître, dirent-ils; vous avez peut-être appris la mort de quelqu'un de vos parents dans le Kentucky?" — "Non — Oui, répondis-je, j'ai reçu de mauvaises nouvelles." Ils me recommandèrent d'aller me mettre au lit. Je refusai, jusqu'à ce qu'ils m'eussent assuré où j'étais. Quand ils m'approchèrent plus près de la balustrade, je vis le chien dans le ciel; mais pour être certain des choses, j'appelai un domestique, qui me montra la direction du *Détour des Anglais*, où Bienville fit perdre la piste au capitaine anglais et fit retourner sur ses pas. Alors je me rappelai le lac Pontchartrain, et je sus que j'étais sur la rive gauche du fleuve. Ah! cette constellation vaut la borne d'une grande route — Enée s'en convainquit dans ses voyages.

Mais je ne veux pas croire à de pareils contes arabes. Ils sont inventés par des ennemis. — Quand j'aurai repris un peu de force, je vous dirai ce que je pense.

Q.

(**) Hell is empty, and all the devils are here.

SHAKESPEARE.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

DES PARTIS EN FRANCE.

Les opinions se sont fractionnées à l'infini depuis la chute du gouvernement que les hommes libres de toutes les nuances attaquaient avec autant de tactique que d'ensemble.

Enumérons d'abord ces divisions et subdivisions pour les définir et les apprécier ensuite.

Ministériels plus ou moins constitutionnels dévoués au nouvel ordre de choses, bourbonistes par catholicisme, catholiques par bourbonisme, républicains unitaires, napoléonistes, anarchistes par royalisme, enfin démocrates.

Le constitutionnalisme des hommes qui ont exploité la grande semaine n'est pas à l'abri de légitimes soupçons. A part les intentions qu'on lui suppose, on ne peut se dissimuler que le pouvoir a plutôt changé de nom que de nature et que le peuple en est au *sic vos non vobis*; à la suprématie des fauteurs de l'ancien régime a succédé celle des hommes d'argent; la chaussée d'Antin a détrôné le noble faubourg; des gardes municipales ou départementales remplacent la gendarmerie, on a des corps de garde d'élite au lieu de garde royale; MM. tels et tels prennent dans les bureaux les sièges de MM. tels et tels; et voilà tout. La coterie dominante tire le plus long parti possible de la crainte habilement entretenue de la congrégation, pour signaler comme adhérents les hommes qui veulent les développements naturels du principe populaire, en même temps qu'elle se donne vis-à-vis des fidèles pour le seul refuge qui puisse les garantir de la haine irréfléchie des jacobins; mais elle ne tardera pas à être démasquée. Il y a plus: l'esprit anti-catholique, qui forme le caractère distinctif de l'aristocratie des écus, disposera les hommes, dont nous venons de parler, à se montrer absolutistes avec tout gouvernement qui manifesterait la velléité de faire contre la liberté le premier essai de ses fouilles.

Les bourbonistes sont plus nombreux encore que la promptitude de leur défaite ne porterait à le croire. On sait quelle influence exerce Paris sur les destinées de la France entière. Conservation de toutes les supériorités politiques, de toute l'activité sociale du pays, la capitale, avec son million d'habitants, entraîne d'élan trente millions d'hommes dans le tourbillon de son exemple. Surpris par des événements en dehors de la prévision humaine, les bourbonistes n'eurent le temps ni de se concerter ni même de se compter au moment de la dernière révolution. Ils l'ont fait depuis, et leur attitude dans le midi nous révèle une force capable si on [illegible] violemment l'arbre de la régénération sociale, au moins d'en ronger lentement les racines. Il dépend des [illegible] de ce nom de gagner [illegible] d'un parti qu'ils ne doivent pas se flatter d'abattre par les mesures extra-légales. On comprend que nous avons [illegible] les bourbonistes par catholicisme.

Nous appelons catholiques par bourbonisme les hommes qui allaient à la messe parce que la livrée de Charles X, y allait. Cette tourbe assiégée, encombrée maintenant les petits chambres du nouveau maître, s'il plaisait à Philippe Ier, n'envoyer pas les [illegible] de pied, on retrouverait nos gens dans les chapelles d'office. Bien plus que les philosophes, les catholiques sincères et pieux doivent se féliciter des événements qui mettent les individualités sous leur véritable jour. L'urgence de la présence de ces intrigants qui fe[illegible] *de deo et de mitter et mundo*, les temples n'en exhalaient qu'un parfum plus pur d'édification et [illegible] plus suspect.

Nous qualifierons de républicains unitaires les hommes qui ne conçoivent de liberté que dans la domination absolue de leur parti et de mode que la terreur pour consolider cette liberté. Ils ne supportent ni royauté même inoffensive, ni l'existence de la religion, parce que tout ce qui prime dans leur orgueil et parce que l'enseignement évangélique leur paraît la plus sanglante satire de leur farouche méchanceté. Ce parti veut la centralisation, c'est assez dire qu'il compte peu de sectateurs hors de Paris.

Le napoléonisme est plutôt dans les souvenirs, des habitudes et les mœurs d'un certain nombre d'anciens militaires que dans les opinions d'une classe quelconque de Français. D'ailleurs l'établissement des gardes nationales a trop diminué l'importance des armées permanentes, pour que l'esprit de guerre et de conquête soit fort redoutable encore à la liberté.

Beaucoup de royalistes ne comprenant pas d'ordre possible hors du pouvoir absolu d'un seul, croissent aux plus grands développements du régime démocratique en vue de ramener le despotisme par l'anarchie.

Les démocrates veulent la plus grande somme possible de liberté, de [illegible] de bien être enfin, pour le plus grand nombre. Ils veulent étendre les facultés politiques à la généralité, ils exigent le suffrage universel en matière électorale, le droit d'association et l'anéantissement des monopoles, soit d'enseignement, soit de presse, soit d'industrie.

Enfin, vient le parti républicain, cet objet nous donnera matière à un nouvel article.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

SITUATION DE L'ANGLETERRE.

La situation actuelle de l'Angleterre mérite une attention sérieuse de la part des hommes qui observent le progrès social, et qui étudient l'histoire morale de l'univers; car lorsqu'un peuple entier s'agite, il obéit presque toujours à la force providentielle qui règle d'une manière souveraine les destinées du monde, et qui le pousse, sans lui laisser de relâche, dans la voie qu'il doit parcourir.

La société payenne n'avait d'autre loi politique que la violence et l'usurpation. Le glaive était selon l'expression naïve d'un philosophe français le grand [illegible] du monde et les hérauts d'armes lançant un [illegible] de territoire [illegible] pour déclarer la guerre, longtemps les seuls [illegible] des anciennes républiques. Les citoyens [illegible] aux armes, les rencontres avant lieu, le sang coulait à flots, et le peuple vaincu devenait, avec ses biens et son territoire, la propriété [illegible] vainqueur. De plus, presque partout, une population nombreuse vivait dans la plus abjecte servitude, soumise au caprice de maîtres barbares et privée de la puissance de tous les droits naturels. Alors régnait une aristocratie brutale et sanguinaire.

La voix du christianisme proclamant les véritables [illegible] de l'homme, les chaînes tombèrent des toutes [illegible]. Cependant il n'entra pas dans les desseins du [illegible] que la société chrétienne parvint subitement [illegible] d'une émancipation complète. Elle devait [illegible] un état intermédiaire et faire une espèce [illegible] entre l'esclavage et la liberté. Le servage [illegible] la servitude ancienne, et l'aristocratie [illegible] plus douce et plus restreinte dans ses droits [illegible] celle du monde payen. Elle doit [illegible] pour faire place au règne de la [illegible] civile. Elle a cessé de régner [illegible] d'états et tous les jours [illegible] du milieu des bouleversements [illegible] peuple, tantôt un autre [illegible] de la servitude.

[illegible] pendant l'aristocratie [illegible] longtemps un [illegible] la liberté. [illegible] plus forte [illegible] plus prof[illegible] politiq[illegible] parc[illegible] à son [illegible]

[illegible] ordre de choses. Aujourd'hui nous la voyons expirer, vaincue par la volonté populaire et par l'esprit du siècle. Elle pourra bien lutter quelque temps contre la force qui veut l'anéantir, peut-être même briller encore pendant quelques instans d'un nouvel éclat; mais c'en est fait de son action et de son pouvoir politique; rien ne pourra désormais lui donner une nouvelle vie.

Il est impossible de ne pas voir dans ce grave événement un progrès sensible de l'unanimité. Pour que la vérité soit la reine du monde il faut que le monde soit affranchi, et la liberté ne peut s'élever que sur les ruines du privilège aristocratique. Le nivellement est donc la loi morale de notre époque, et la chute de l'aristocratie chez le peuple le plus fidèle jusqu'ici à ses vieilles institutions est comme un signe précurseur de la civilisation nouvelle. Mille obstacles entre lesquels il faut compter surtout les excès du despotisme populaire, peuvent arrêter encore le mouvement qui nous y porte. Mais la transformation ne s'opérera pas moins. Tout l'annonce à ceux qui savent percer la surface d'un fait et lire la pensée du ciel dans les événemens qui s'accomplissent ici bas!

Il résulte encore de la défaite de l'aristocratie anglaise un fait important que nous devons constater en peu de mots, parce qu'il peut contribuer à la solution d'un problème de la vie sociale.

Personne ne peut nier que la réforme parlementaire, dont le triomphe paraît aujourd'hui assuré, ne détruise la constitution anglaise, puisqu'elle en attaque le principe fondamental en ôtant à la propriété territoriale le monopole de l'élection, et en appelant à l'exercice des droits politiques la propriété industrielle et la richesse commerciale. C'est une véritable révolution qui change entièrement l'existence politique de l'Angleterre, et qui crée un nouveau peuple et de nouveaux citoyens. Car celui-là seul est réellement citoyen qui peut intervenir dans les affaires de la cité. Mais quel est donc l'auteur de ce changement? Ce n'est pas le souverain, qui ne peut rien s'il ne marche avec la majorité parlementaire; ce n'est point le ministère, qui n'est lui-même que l'agent et l'expression de cette majorité. Sont ce les chambres appelées par la constitution elle-même à guérir la réforme? On ne peut le dire, puisque l'une d'elles agit évidemment contre ses intérêts politiques et contre sa conviction. Il faut bien l'avouer, c'est le peuple, et le peuple seul, qui fait cette révolution par son inflexible volonté. C'est l'ouvrier de Manchester, brûlant en effigie le portrait du chef de l'aristocratie, c'est le marchand de Birmingham, couvrant son enseigne d'un voile funèbre; c'est l'industriel de toutes les villes commerçantes, affichant avec sang froid un avis terrible: "Point de réforme, point de subsides", enfin, c'est la multitude appelant la réforme à grands cris et péritonnant en masse pour l'obtenir. Quelle que soit notre opinion personnelle sur le principe constitutif du pouvoir, nous ne pouvons nier qu'ici le peuple fait tout, et que les autorités légales sont les interprètes de sa volonté.

EXTÉRIEUR.

PORTUGAL.

FALMOUTH, 20 août.

Le bateau à vapeur *l'Albion*, arrivé à l'instant de la Méditerranée. Il est touché à Oporto, qu'il a quitté le 15. Don Pedro se [illegible] renfermé dans la ville et ne pouvait dépasser ses postes avancés, faute de cavalerie.

OPORTO, 8 août.

"Le 6 au soir, nos troupes sortirent au nombre d'environ 3,000 hommes pour aller se prendre l'ennemi. Le 7 au matin, elles attaquèrent sur tous les points et réussirent à emporter les plus fortes positions. On assure qu'elles se sont emparées de 4 pièces de canon. Quoiqu'il en soit de ce dernier avantage, il est certain que l'ennemi, fort de 8,000 hommes, a été jeté dans la plus grande confusion et a souffert une perte considérable. De notre côté, un de nos régiments animé par la victoire, s'est laissé emporter à la poursuite et s'est avancé si loin au milieu de l'ennemi, qu'il n'a pu faire retraite qu'avec une perte de 25 hommes tués et 60 blessés. Les Français et les Anglais n'ont pris aucune part à cette action."

FALMOUTH, 21 août.

L'Ebenezer, qui arrive à l'instant de Portugal, confirme les nouvelles données par *l'Albion*, sans en rapporter de plus récentes. Don Pedro a expédié six transports pour charger des provisions; on peut attendre leur arrivée à tout instant. *L'Ebenezer* a passé entre les deux flottes qui se tiennent à portée de canon et s'observe [illegible] l'intention d'en venir à un engagement immédiat. L'amiral Sartorius n'avait jeu la moitié de ses forces dont une partie tient la côte bloquée et l'autre a sans doute été trompée par le mouvement de l'escadre ennemie qui au sortir de Tage, semblait se diriger vers Madrid. Je ne doute pas qu'une action décisive n'ait lieu aussitôt que Sartorius aura rassemblé tous ses bâtimens.

Sur terre, de légères escarmouches sont en lieu, mais le manque de cavalerie empêche don Pedro de faire aucun mouvement important. Tout dépend des escadres, car si don Miguel pouvait venir mettre le siège devant Oporto, il forcerait bientôt évacuer la place qui serait prise par la famine. Le but de Sartorius est de diviser l'escadre ennemie, et il ne peut espérer qu'en un temps de calme, par lequel son bateau à vapeur le remorquerait jusqu'à portée de l'abordage, ou en une tempête qui, en dispersant les bâtimens de l'ennemi, lui donnerait la chance de les battre séparément.

ANGLETERRE.

Le 16, le roi s'est rendu au Parlement et l'a prolongé. Jamais il n'y avait eu aussi peu de monde sur son passage; un profond silence régnait partout. S. M. s'est assise sur son trône, et, lorsque le président des Communes s'est présenté à la barre elle a prononcé le discours suivant:

Milords et Messieurs,

L'état des affaires publiques me permet enfin de proroger le Parlement; mais je ne puis prendre congé de vous sans vous exprimer la satisfaction avec laquelle j'ai observé votre diligence et votre zèle à remplir les devoirs dont vous a accablés une session aussi longue et aussi laborieuse.

Les objets dont vous vous êtes occupés et surtout les lois qui ont été adoptées pour réformer la représentation nationale, étaient de la plus haute importance. Ces lois ont demandé votre attention la plus sérieuse et ont absorbé la plus grande partie de votre tems.

En recommandant ce sujet à votre considération, mon objet était de rendre à la législation la confiance générale et de donner une force additionnelle aux institutions du royaume, en faisant disparaître de justes causes de plaintes. J'espère que mes intentions se trouveront remplies.

Je regrette de vous sous-entendre des troubles en Irlande, malgré la vigilance et l'énergie que mon gouvernement a déployées dans ce pays et les mesures qu'il a prises pour réprimer ces désordres. Les lois qui, conformément à une recommandation, ont été adoptées au commencement de la session, sur la perception des dîmes, sont faites pour poser les fondemens d'un nouveau système sur lequel, dans la session prochaine, j'appellerai de nouveau l'attention du Parlement.

Je seconderai de tout mon pouvoir l'accomplissement de cette œuvre de nécessité, en faisant exécuter les lois et en favorisant la prospérité d'un pays auquel la Providence a accordé tant d'avantages. Je dois exprimer la satisfaction avec laquelle j'ai vu rendre à mon peuple en général, dans cette partie du royaume, les bienfaits de l'éducation.

Je continue à recevoir les assurances les plus amicales de toutes les puissances étrangères et, quoique je ne puisse vous annoncer l'arrangement définitif des questions qui divisent la Hollande et la Belgique depuis le longtemps, et que malheureusement le différend entre les princes de la maison de Brigance dure encore, cependant c'est avec confiance que j'attends la consécration de la paix générale de l'union intime qui existe entre moi et mes alliés.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des sommes que vous avez allouées et éprouve une vive satisfaction de trouver que, malgré les déductions qu'a occasionnées dans le revenu public l'abolition de quelques impôts qui pesaient fortement sur mon peuple, vous avez pu, en portant une [illegible] dans tous les départemens de l'administration, servir au service de l'année [illegible] de l'ennemi public.

et Messieurs,

[illegible] cet intervalle de repos [illegible] secrétaire [illegible] ordre de choses. Aujourd'hui nous la voyons expirer, vaincue par la volonté populaire et par l'esprit du siècle. Elle pourra bien lutter quelque temps contre la force qui veut l'anéantir, peut-être même briller encore pendant quelques instans d'un nouvel éclat; mais c'en est fait de son action et de son pouvoir politique; rien ne pourra désormais lui donner une nouvelle vie.

Il est impossible de ne pas voir dans ce grave événement un progrès sensible de l'unanimité. Pour que la vérité soit la reine du monde il faut que le monde soit affranchi, et la liberté ne peut s'élever que sur les ruines du privilège aristocratique. Le nivellement est donc la loi morale de notre époque, et la chute de l'aristocratie chez le peuple le plus fidèle jusqu'ici à ses vieilles institutions est comme un signe précurseur de la civilisation nouvelle. Mille obstacles entre lesquels il faut compter surtout les excès du despotisme populaire, peuvent arrêter encore le mouvement qui nous y porte. Mais la transformation ne s'opérera pas moins. Tout l'annonce à ceux qui savent percer la surface d'un fait et lire la pensée du ciel dans les événemens qui s'accomplissent ici bas!

Il résulte encore de la défaite de l'aristocratie anglaise un fait important que nous devons constater en peu de mots, parce qu'il peut contribuer à la solution d'un problème de la vie sociale.

Personne ne peut nier que la réforme parlementaire, dont le triomphe paraît aujourd'hui assuré, ne détruise la constitution anglaise, puisqu'elle en attaque le principe fondamental en ôtant à la propriété territoriale le monopole de l'élection, et en appelant à l'exercice des droits politiques la propriété industrielle et la richesse commerciale. C'est une véritable révolution qui change entièrement l'existence politique de l'Angleterre, et qui crée un nouveau peuple et de nouveaux citoyens. Car celui-là seul est réellement citoyen qui peut intervenir dans les affaires de la cité. Mais quel est donc l'auteur de ce changement? Ce n'est pas le souverain, qui ne peut rien s'il ne marche avec la majorité parlementaire; ce n'est point le ministère, qui n'est lui-même que l'agent et l'expression de cette majorité. Sont ce les chambres appelées par la constitution elle-même à guérir la réforme? On ne peut le dire, puisque l'une d'elles agit évidemment contre ses intérêts politiques et contre sa conviction. Il faut bien l'avouer, c'est le peuple, et le peuple seul, qui fait cette révolution par son inflexible volonté. C'est l'ouvrier de Manchester, brûlant en effigie le portrait du chef de l'aristocratie, c'est le marchand de Birmingham, couvrant son enseigne d'un voile funèbre; c'est l'industriel de toutes les villes commerçantes, affichant avec sang froid un avis terrible: "Point de réforme, point de subsides", enfin, c'est la multitude appelant la réforme à grands cris et péritonnant en masse pour l'obtenir. Quelle que soit notre opinion personnelle sur le principe constitutif du pouvoir, nous ne pouvons nier qu'ici le peuple fait tout, et que les autorités légales sont les interprètes de sa volonté.

EXTÉRIEUR.

PORTUGAL.

FALMOUTH, 20 août.

Le bateau à vapeur *l'Albion*, arrivé à l'instant de la Méditerranée. Il est touché à Oporto, qu'il a quitté le 15. Don Pedro se [illegible] renfermé dans la ville et ne pouvait dépasser ses postes avancés, faute de cavalerie.

OPORTO, 8 août.

"Le 6 au soir, nos troupes sortirent au nombre d'environ 3,000 hommes pour aller se prendre l'ennemi. Le 7 au matin, elles attaquèrent sur tous les points et réussirent à emporter les plus fortes positions. On assure qu'elles se sont emparées de 4 pièces de canon. Quoiqu'il en soit de ce dernier avantage, il est certain que l'ennemi, fort de 8,000 hommes, a été jeté dans la plus grande confusion et a souffert une perte considérable. De notre côté, un de nos régiments animé par la victoire, s'est laissé emporter à la poursuite et s'est avancé si loin au milieu de l'ennemi, qu'il n'a pu faire retraite qu'avec une perte de 25 hommes tués et 60 blessés. Les Français et les Anglais n'ont pris aucune part à cette action."

FALMOUTH, 21 août.

L'Ebenezer, qui arrive à l'instant de Portugal, confirme les nouvelles données par *l'Albion*, sans en rapporter de plus récentes. Don Pedro a expédié six transports pour charger des provisions; on peut attendre leur arrivée à tout instant. *L'Ebenezer* a passé entre les deux flottes qui se tiennent à portée de canon et s'observe [illegible] l'intention d'en venir à un engagement immédiat. L'amiral Sartorius n'avait jeu la moitié de ses forces dont une partie tient la côte bloquée et l'autre a sans doute été trompée par le mouvement de l'escadre ennemie qui au sortir de Tage, semblait se diriger vers Madrid. Je ne doute pas qu'une action décisive n'ait lieu aussitôt que Sartorius aura rassemblé tous ses bâtimens.

Sur terre, de légères escarmouches sont en lieu, mais le manque de cavalerie empêche don Pedro de faire aucun mouvement important. Tout dépend des escadres, car si don Miguel pouvait venir mettre le siège devant Oporto, il forcerait bientôt évacuer la place qui serait prise par la famine. Le but de Sartorius est de diviser l'escadre ennemie, et il ne peut espérer qu'en un temps de calme, par lequel son bateau à vapeur le remorquerait jusqu'à portée de l'abordage, ou en une tempête qui, en dispersant les bâtimens de l'ennemi, lui donnerait la chance de les battre séparément.

ANGLETERRE.

Le 16, le roi s'est rendu au Parlement et l'a prolongé. Jamais il n'y avait eu aussi peu de monde sur son passage; un profond silence régnait partout. S. M. s'est assise sur son trône, et, lorsque le président des Communes s'est présenté à la barre elle a prononcé le discours suivant:

Milords et Messieurs,

L'état des affaires publiques me permet enfin de proroger le Parlement; mais je ne puis prendre congé de vous sans vous exprimer la satisfaction avec laquelle j'ai observé votre diligence et votre zèle à remplir les devoirs dont vous a accablés une session aussi longue et aussi laborieuse.

Les objets dont vous vous êtes occupés et surtout les lois qui ont été adoptées pour réformer la représentation nationale, étaient de la plus haute importance. Ces lois ont demandé votre attention la plus sérieuse et ont absorbé la plus grande partie de votre tems.

En recommandant ce sujet à votre considération, mon objet était de rendre à la législation la confiance générale et de donner une force additionnelle aux institutions du royaume, en faisant disparaître de justes causes de plaintes. J'espère que mes intentions se trouveront remplies.

Je regrette de vous sous-entendre des troubles en Irlande, malgré la vigilance et l'énergie que mon gouvernement a déployées dans ce pays et les mesures qu'il a prises pour réprimer ces désordres. Les lois qui, conformément à une recommandation, ont été adoptées au commencement de la session, sur la perception des dîmes, sont faites pour poser les fondemens d'un nouveau système sur lequel, dans la session prochaine, j'appellerai de nouveau l'attention du Parlement.

Je seconderai de tout mon pouvoir l'accomplissement de cette œuvre de nécessité, en faisant exécuter les lois et en favorisant la prospérité d'un pays auquel la Providence a accordé tant d'avantages. Je dois exprimer la satisfaction avec laquelle j'ai vu rendre à mon peuple en général, dans cette partie du royaume, les bienfaits de l'éducation.

Je continue à recevoir les assurances les plus amicales de toutes les puissances étrangères et, quoique je ne puisse vous annoncer l'arrangement définitif des questions qui divisent la Hollande et la Belgique depuis le longtemps, et que malheureusement le différend entre les princes de la maison de Brigance dure encore, cependant c'est avec confiance que j'attends la consécration de la paix générale de l'union intime qui existe entre moi et mes alliés.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des sommes que vous avez allouées et éprouve une vive satisfaction de trouver que, malgré les déductions qu'a occasionnées dans le revenu public l'abolition de quelques impôts qui pesaient fortement sur mon peuple, vous avez pu, en portant une [illegible] dans tous les départemens de l'administration, servir au service de l'année [illegible] de l'ennemi public.

et Messieurs,

[illegible] cet intervalle de repos [illegible] secrétaire [illegible] ordre de choses. Aujourd'hui nous la voyons expirer, vaincue par la volonté populaire et par l'esprit du siècle. Elle pourra bien lutter quelque temps contre la force qui veut l'anéantir, peut-être même briller encore pendant quelques instans d'un nouvel éclat; mais c'en est fait de son action et de son pouvoir politique; rien ne pourra désormais lui donner une nouvelle vie.

Il est impossible de ne pas voir dans ce grave événement un progrès sensible de l'unanimité. Pour que la vérité soit la reine du monde il faut que le monde soit affranchi, et la liberté ne peut s'élever que sur les ruines du privilège aristocratique. Le nivellement est donc la loi morale de notre époque, et la chute de l'aristocratie chez le peuple le plus fidèle jusqu'ici à ses vieilles institutions est comme un signe précurseur de la civilisation nouvelle. Mille obstacles entre lesquels il faut compter surtout les excès du despotisme populaire, peuvent arrêter encore le mouvement qui nous y porte. Mais la transformation ne s'opérera pas moins. Tout l'annonce à ceux qui savent percer la surface d'un fait et lire la pensée du ciel dans les événemens qui s'accomplissent ici bas!

Il résulte encore de la défaite de l'aristocratie anglaise un fait important que nous devons constater en peu de mots, parce qu'il peut contribuer à la solution d'un problème de la vie sociale.

Personne ne peut nier que la réforme parlementaire, dont le triomphe paraît aujourd'hui assuré, ne détruise la constitution anglaise, puisqu'elle en attaque le principe fondamental en ôtant à la propriété territoriale le monopole de l'élection, et en appelant à l'exercice des droits politiques la propriété industrielle et la richesse commerciale. C'est une véritable révolution qui change entièrement l'existence politique de l'Angleterre, et qui crée un nouveau peuple et de nouveaux citoyens. Car celui-là seul est réellement citoyen qui peut intervenir dans les affaires de la cité. Mais quel est donc l'auteur de ce changement? Ce n'est pas le souverain, qui ne peut rien s'il ne marche avec la majorité parlementaire; ce n'est point le ministère, qui n'est lui-même que l'agent et l'expression de cette majorité. Sont ce les chambres appelées par la constitution elle-même à guérir la réforme? On ne peut le dire, puisque l'une d'elles agit évidemment contre ses intérêts politiques et contre sa conviction. Il faut bien l'avouer, c'est le peuple, et le peuple seul, qui fait cette révolution par son inflexible volonté. C'est l'ouvrier de Manchester, brûlant en effigie le portrait du chef de l'aristocratie, c'est le marchand de Birmingham, couvrant son enseigne d'un voile funèbre; c'est l'industriel de toutes les villes commerçantes, affichant avec sang froid un avis terrible: "Point de réforme, point de subsides", enfin, c'est la multitude appelant la réforme à grands cris et péritonnant en masse pour l'obtenir. Quelle que soit notre opinion personnelle sur le principe constitutif du pouvoir, nous ne pouvons nier qu'ici le peuple fait tout, et que les autorités légales sont les interprètes de sa volonté.

ERRATA.

L'article de "*I Looker Off*" publié dans notre dernier numéro ayant été traduit sur le manuscrit, et l'écriture étant presque illisible, cette circonstance a été cause d'une erreur importante que nous nous empressons de relever.

Au commencement du sixième paragraphe, au lieu de "*Il y a de la justice dans cette visible lamentation*" &c. jusqu'au mot *rare*, lisez: "Je note cette visible lamentation, tout comme je décrirais pour l'information du public un animal rare."

Nous sommes autorisés à offrir les paris suivants:

$200 que Jackson aura l'Etat;
200 qu'il aura 100 voix de majorité;
200 qu'il aura 200 voix de majorité;
200 qu'il aura 300 voix de majorité;
200 qu'il aura 400 voix de majorité;
200 qu'il aura 500 voix de majorité;
200 qu'il aura 600 voix de majorité;
200 qu'il aura 700 voix de majorité;

ET DE PLUS, $500

qu'il aura la majorité dans la paroisse d'Orléans.

DÉCÉDÉ le 4 du courant, M. J. P. François Trinchard père, âgé de 72 ans, né à Montpellier (en France.)

Liste Maritime.

PORT DE LA NILLE-ORLÉANS.

ENTRÉES.

Navire Helen Mar, Barker, Boston, Stetson & Avery.
Brick Manuelita, Victory, Havane.
Estevanelle & Courval.
Goël, Wetter, Arnaux, Véra Cruz. A. Baron.
Goël, Anice, Reed, Rio Grande. M. J. Gougot.

ARRIVÉS.

Navire Nashville, Jackson, New-York.
Brick Josefina, Granados, Havane.
Goël, Ohio, Gorham, de Véra-Cruz, sur lest.
Bateau à vapeur Lafourche, Carter, de l'en bouchure de l'Oh ol avec un chargement assorti et des passagers.
Bateau à vapeur Cora, Stricks, de Donaldsonville, avec du fret et des passagers.
Bateau à vapeur Huron, Impson, Vicksburg.
Bateau à vapeur Telegraph, Mumford, Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Woodman, Park, Manchester.
Bateau à vapeur Arab, Simpson, Louisville.

MEMORANDA.

Arrivés d'ici au Havre 18 août, le Wm. Smith; 19, le Warsaw; 17, l'Union; 11, le Carroll, l'Olympia et le Tuscar; le Louisville, via New York.

Parti du Havre pour ce port, le août, le Newport; le Dublin Packet devait partir le 1er sept; le Bolivar le 13, et l'Olympia le 15.

L'Halcyon est arrivé d'ici à Marseille le 16 août.

MAIRIE DE LA N.-ORLÉANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $8.00 par baril: d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi), 3 onces de pain pour un escalin.
15 oct. D. PRIEUR, Maire.

POUR MANCHESTER (YAZOO.)

Vicksburgh, Grand Golfe, Rodney, Natchez, et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur WOODMAN, capt. J. Parck, est maintenant en chargement, et partira sans délai. Le Woodman est un petit bateau du premier ordre, et comme il n'y a qu'un peu d'eau il est probable qu'il pourra remonter sans difficulté la rivière Yazoo jusqu'à Manchester. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, où à FOSTER & HUTTON,
15 oct. Rue du Canal, No. 77.

POUR LA HAVANE.

La goëlette espagnole MONTANERA, capitaine Morillo, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira samedi prochain. Pour fret de 150 barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOSEPH RATS,
12 oct. rue St. Anne, No. 62.

POUR VERA CRUZ.

La goëlette WM. A. TURNER, capt. [illegible], ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] SIMON CUCULLU.
9 oct—6 J. DUFOUR & DESBOIS.

POUR NEW YORK.

Le brick projecté SWAN, capt. SKELL, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à SAML. P. MORGAN & CO.
6 oct rue du Camp, No. 48.

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron depuis un mois de chez le soussigné, le nègre boulanger nommé DIMON, [illegible] pieds sept pouces, marqué de la petite vérole, marchant sur les talons et les pieds en dehors, ainsi que ces jours derniers travaillant dans la rue Tchopitoulas et dans la rue des Magasins, faubourg de la Marie. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera chez le soussigné, ou le [illegible] en prison.
15 oct—4 DESDUNES POINCY.

A VENDRE.

UN TERRAIN situé à l'encoignure des rues Ursulines et Trésor, [illegible] 60 pieds de face sur 168 de profondeur; il y a sur le terrain une maison de 4 appartemens, cuisine, puits, bateau &c. Bonnes conditions, s'adresser aux soussignés.
14 oct—16 J. DUFOUR & DESBOIS.

A VENDRE A LA MIABLE.

UN fond de *schooner et café* situé au bayou St. Jean dans la maison appartenant à Mr. Jean Laurent, [illegible] est avantageuse pour la commerce, la personne veut s'en défaire qui parce que ses affaires l'appellent en ville. S'adresser pour les conditions, rue Conti, vis-à-vis l'Hôtel Richard.
10 oct—15

AVIS—Un Français arrivé tout récemment et qui a reçu une bonne éducation, désirerait trouver à s'occuper d'une manière honorable, soit dans une [illegible], soit pour l'enseignement de la langue française et de l'arithmétique. Il apprend à lire aux élèves en moins de trois mois d'après les meilleurs et derniers procédés suivis en France. Il donnera des garanties sur sa moralité et sa bonne conduite. Peu lui importe de travailler à la Nouvelle-Orléans ou à la campagne. S'adresser au bureau du journal pour de plus amples renseignemens.
15 oct

20.10 RAMMES papier de paille de différentes grandeurs, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
13 oct Rue Royale, No. 117.

A VENDRE.—Trois jeunes nègres, pour le paiement desquels on prendra en partie des briques à une évaluation raisonnable, si cela accommodait l'acquéreur. S'adresser à Wm. H. HELLAND.
Epaulement de rues Girod et Magasins, faubourg Ste. Marie.
12 oct

SERRURES françaises à vendre par
11 oct J. MAGER.

VIN de Marseille, bitzes bas, qualité supérieure, à vendre par
11 oct J. MAGER.

CAFE supérieure qualité, à vendre par
11 oct J. MAGER.

RECEMMENT reçu et à vendre par les soussignés, un traité complet de la manière de l'homme, comprenant la médecine opérative, par le docteur Bourgery, avec planches lithographiées par N. H. Jacob.
Cet ouvrage est publié par livraisons par mois, et est déjà très avancé. E. JOHNS & CO.
10 oct Chartres, No. 143.

Chartres, No. [illegible]
BILIER de la dite maison, consistant en armoires, tables, chaises, glaces, &c. Conditions—Comptant.
13 oct—3

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour du 1er. district judiciaire, j'exposerai en vente, samedi, 17 novembre, à midi, à la [illegible] des rues St.-Louis et Chartres, les esclaves suivants, abandonnés par Simon Marchand, à ses créanciers, savoir: Rosine, mulâtresse de 28 ans, avec son enfant; John, bon conducteur de drap, âgé de 40 ans; Dick, do. 35 ans; Dick, do. 35 ans; Nancy, cuisinière et blanchisseuse, 40 ans; Lety, do. 28 ans.

Conditions:—Un tiers comptant; un tiers à trois mois; et un tiers à six mois; le dernier paiement en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Cairo.
11 oct.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 20 de ce mois, il sera vendu à midi, à la Bourse, un superbe terrain situé au faubourg Lafayette, No. 7, de l'îlet No. 100, ayant 60 pieds de face de profondeur, mesure française; avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions à la vente.
11 oct.

PAR T. MOSSY.

LUNDI 15 du courant, il sera vendu à la bourse de Hewlett, à midi précis un nègre nommé Thomas, âgé de 39 ans, depuis 48 mois dans le pays, domestique de magasin, garanti des vices et maladies prévus par la loi, excepté qu'il est attaqué d'un rhumatisme qui l'incommode quelquefois et le fait boiter. Payable moitié comptant et moitié à 12 mois. 11 oct.

PAR T. MOSSY.

Sera vendu le dix 18 de ce courant à la bourse, à las 12, la goëlette américaine [illegible] SARAH, construite en Bregford, et año de 1829, de porte de 102 toneladas, conforme expresa sa registro, con sus palos, vergas, velamen, cables, anclas, maniobra, y demás útiles, que podrán examinarse (todo de medio uso:) cuyo buque se halla al otro lado del rio, frente á la iglesia católica, rematándose en el mejor postor, y con el plazo de cuatro á seis meses, con billete endosado á satisfaccion del vendedor.
10 oct—4

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, le 18 de ce mois, à la Bourse, à midi, la goëlette américaine SARAH, construite à Bregford en 1829, et au port de 102 tonneaux, d'après registre; avec sa mâture, ses vergues, voiles, cables, ancres et autres manœuvres, dont on pourra prendre connaissance, le tout à moitié usé. La goëlette est mouillée de l'autre bord du fleuve, face à l'église. Conditions 4 et 6 mois de terme, en billets endossés à satisfaction du vendeur.
10 oct—4

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 4 octobre 1832, il sera vendu pour le compte de la succession du feu Louis Jacques Cornu, le jeudi, 18 octobre, à l'heure de l'après-midi, au faubourg Montreuil, et face à la Levée, environ cent cordes de bois de chêne, un lot de bois pour boulangers, et un lot de fichets. Conditions: Comptant. Il sera aussi vendu le jeudi, 15 novembre prochain, à la bourse de Hewlett, à midi, pour le compte de la même succession, six esclaves, Charles âgé d'environ 30 ans, Tom, de 30 ans, Claiborne, mulâtre de 24 ans, Billy, de 35 ans, Jacques, de 25 ans, Louise mulâtresse, de 25 ans. Plus: 3 terrains situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. 5, 6 et 7, de l'îlet 4, mesurant chacun 52 pieds de face à la rue Lesseps, sur 115 de profondeur.

Conditions. Les esclaves un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et les terrains payables, savoir: l'acquéreur s'obligera à payer, deux billets souscrits par le dit feu L. Cornu à l'ordre de M. Charles Lesseps, chacun de la somme de $493, 33 cents et payables, le premier le 2 mars 1834, le second, le 2 mars 1835, et le [illegible] le 2 mars 1836, en billet endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
6 oct—13.2ps.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

ATTENTION.

LE bataillon d'artillerie prendra [illegible] dimanche prochain, à 6 heures du [illegible] complètement complet, vestes bleues, pantalons [illegible] batteries sortiront attelées.

Par ordre.
15 oct [illegible] major.

PERDUE.

[illegible] une petite [illegible] ras, ayant [illegible] sur le dos et [illegible] qui la ramènera chez M. P. R[illegible] encoignure Royale et Domaine, recevra [illegible] honnête.
9 oct

CHIENNE PERDUE.

Une jeune [illegible] gneule, brun cendré [illegible] marron [illegible] tête de même couleur [illegible] de longues, ayant un [illegible] marque P. Prada, dont les lettres sont [illegible]. Une récompense de cinq piastres sera donnée à celui qui le conduira au soussigné.
6 oct—13 P. PRADA.

A SLUT LOST OR STOLEN.

A young Spaniel slut, dark color, with chesnut colored spots on the body and head; long tail and ears, wearing a collar stamped P. Prada, the letters of which have are scarcely legible. A reward of five dollars will be given to whoever will bring back said slut to the subscriber.
oct 6 P. PRADA.

DEMANDE D'UN COMMIS.

UN jeune homme de 14 à 15 ans, ayant une bonne main, et bien recommandé, obtiendra de l'emploi en s'adressant par lettre, à "C. S." au bureau de cette feuille.
10 oct.

AVIS.—Les soussignés, exécuteurs testamentaires de *F. Léander Lacoste*, décédé, invitent toutes les personnes qui ont des réclamations contre sa succession, à les présenter pour le régler; et celles qui lui doivent, à payer sans délai. F. DUTILLET.
10 oct—4 L. A. GARIDEL.

A VENDRE.

UN terrain de valeur situé au faubourg Daunoy, entre les rues Denghien et du port, borné d'un côté par la propriété de M. Félix Coyé, et de l'autre par celle de M. Reggio, il mesure 60 pieds de face au fleuve, sur 100 de profondeur, si le dit terrain n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 1er décembre, il sera offert en vente publique, à l'enchère pour les conditions, s'adresser sur les lieux à Mme. veuve Merieult.
6 oct—26.

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS UNIS.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.—*District de la Louisiane.—Les Etats-Unis contre 241 caisses et paquets de cigares.*—Amirauté No. 3218. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par Simon, Cour de District des Etats-Unis, pour le district mentionné, j'exposerai en vente publique samedi 20 octobre, au bureau du Marshal des Etats-Unis, à quatre heures de l'après midi, 241 caisses et paquets, consistant en caisses entières, demi caisses, quarts de caisse, dixième de caisse, et paquets de cigares, en 12 damejannes de rum. Conditions—comptant.
6 oct—13 L. G. PACON, dep. marshal des Etats-Unis.

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1832.

LES actionnaires de cette institution, sont prévenus que, d'après une résolution du bureau des directeurs, en date du 14 avril dernier, un terme de vingt piastres par action devra être payé le 5 novembre prochain, et que, conformément à la seconde section de la Charte, les actionnaires qui manqueront d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.

[illegible]

VIOT[illegible] rue St. Louis.

[illegible] arrivée depuis huit mois d'Europe [illegible] trouver une place, en ville ou à la [illegible] de charge ou de chambre. S'adresser [illegible] feuille.
22 oct—